



Parcours Saisonnier agricole à dominante viticulture sur le territoire d'Orange Qualification des saisonniers agricoles

Formation professionnelle continue

Lieu : lieu sur Orange à définir et exploitations agricoles du secteur

Travail et métiers

La filière viticulture emploie de nombreux saisonniers agricoles. Les autres productions agricoles, comme l'arboriculture et le maraichage, offrent des activités sur des périodes complémentaires. Les employeurs sont en demande d'une main d'œuvre qualifiée.

Sous la responsabilité du chef d'exploitation, le saisonnier agricole effectue des travaux de culture (taille, ébourgeonnage ...) et de récolte, en utilisant des petits matériels et parfois un tracteur. Pour les activités saisonnières agricoles, il faut des compétences techniques, une maîtrise des gestes et le respect de la sécurité.

Objectifs

En fonction des modules de formation suivis par le candidat, un parcours de formation permet d'être capable de :

- réaliser la **taille** et les **travaux en vert de la vigne**
- réaliser la **taille des oliviers**
- acquérir les bases pour la **conduite du tracteur** (CACES / R482 catégorie A)
- utiliser les **petits matériels** des exploitations agricoles
- rechercher et postuler à des emplois de saisonnier agricole



pôle emploi



COMPTES COMMUNES



Public

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi pas ou peu qualifiés en agriculture, majoritairement de niveau infra 4

- nouveaux entrants dans le secteur agricole
- saisonniers insuffisamment qualifiés

Durant les périodes de formation et de stage,

- pour les bénéficiaires de l'ARE, maintien des indemnités de Pôle Emploi
- pour ceux qui ne bénéficient pas de l'ARE, indemnisation par la région Sud / PACA.

Durant les périodes de travail dans les exploitations agricoles hors stage, salaire correspondant à un contrat de travail avec l'employeur.





Prérequis

- être demandeur d'emploi
- compréhension orale de la langue française
- bonne condition physique
- intérêt pour les activités du secteur de l'agriculture
- être motivé pour le type de parcours de formation proposé : **alternance formation/contrat de travail**
- pour le module de conduite du tracteur/remorque, être titulaire du permis B

Conditions d'entrée

- assister à une information collective
- réaliser un entretien de positionnement / recrutement
- si possible, participer à une journée spécifique de recrutement en exploitation agricole

Durée de la formation

Selon le choix des modules et l'entrée possible en cours de parcours :

- au minimum 2 ou 3 modules, une alternance
- au maximum parcours de 8 mois (formation + contrats de travail) par bénéficiaire
- jusqu'à 420 heures possibles de formation (centre et stage) par bénéficiaire

Modalités pédagogiques

- **alternance de périodes de formation** (centre + stage) et de périodes de contrat de travail en exploitations agricoles
- parcours de formation sans couture
- **formation pratique, de terrain, en situation professionnelle, formation sur les gestes techniques**
- quelques séances théoriques en salle
- visites d'exploitations agricoles
- temps de partage d'expérience
- mise à disposition et utilisation de tablettes
- **accompagnement individuel de chaque stagiaire** tout au long du parcours (en centre, stage, contrat de travail) : travail sur la levée des freins, facilitation de la succession des phases de formation et de travail, accompagnement à la montée en compétence

Contenu de la formation

Déroulement du parcours : **22 novembre 2021 au 29 juillet 2022**

fin nov / fin déc	début janv / fin mars	fin mars / début avril		avril	mai / fin juillet
VITI	contrat de travail 1	au choix		travaux en vert vigne	contrat de travail 2
		tracteur	taille oliviers		



Détail des modules

VITI		<p>module ACTIVAGRI VITI : filière <u>viticulture</u> + 1 compétence technique en <u>taille de vigne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - cycle de la culture, notions de physiologie et de morphologie de la vigne - différentes interventions et leur chronologie - différents modes de conduite (dont l'agriculture biologique) - différents types de taille de la vigne en chantier école - gestion du chantier : organisation du travail et gestion de son effort - affûtage, entretien du sécateur - maîtrise des règles de sécurité des chantiers de taille 	4 semaines en centre 2 semaines en stage
au choix	taille oliviers	<p>module compétence technique taille des oliviers</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents types de taille de l'olivier en chantier école - gestion du chantier : organisation du travail et gestion de son effort - affûtage, entretien du sécateur - maîtrise des règles de sécurité des chantiers de taille 	2 semaines en centre 1 semaine en stage
	tracteur	<p>module compétence technique conduite tracteur/remorque</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduite : rappel réglementation et code de la route - principes de fonctionnement du tracteur - bases en mécanique : le tracteur et ses différents organes, l'hydraulique (principes de fonctionnement et sécurité), les évolutions du matériel - principe de la liaison tracteur-outil et utilisation en conditions réelles - principes de fonctionnement des différents outils - conduite du tracteur remorque et passage du CACES/R482 cat. A 	2 semaines en centre 1 semaine en stage
travaux en vert vigne		<p>compétence technique ébourgeonnage/palissage de la vigne</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplacement de pieds de vigne - entretien du palissage - ébourgeonnage, épamprage, effeuillage - vendange en vert - gestion du chantier : organisation du travail et gestion de son effort 	2 semaines en centre 1 semaine en stage

Les modules comprennent des plages de formation sur :

- les gestes et postures en prévention
- la sécurité et santé au travail
- la technique de recherche d'emploi
- l'utilisation professionnelle du numérique
- les principes d'agro-écologie sur les exploitations agricoles
- les caractéristiques du travail agricole pour les saisonniers



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles Provence Ventoux

Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles Louis Giraud

Évaluation

- évaluation pratique au début et à la fin de chaque module pour attester l'acquisition de la compétence
- possibilité d'évaluation de la compétence acquise en entreprise

Validation de la formation

- délivrance d'une attestation de formation avec validation ou non des différentes compétences
- "open badge" pour chaque compétence technique acquise

Mode de financement

Parcours de formation financés dans le cadre du projet Tempora :
<https://cfppadevacluse.fr/tempora/>

Contacts

Cyril Clop 04.90.60.80.90 / cyril.clop@educagri.fr
Geneviève Largaud-Herlitz 04.90.60.80.90 / genevieve.largaud-herlitz@educagri.fr

Le CFPPA Provence Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

Consultez nos indicateurs de résultat sur notre site internet.